

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

Université : Djilali Bounaama –Khemis Miliana



Faculté des Lettres et des Langues étrangères.

Département de Français.

Mémoire du projet de fin d'études

Pour l'obtention de diplôme Master

En

Didactique de FLE

**Les difficultés de l'expression orale chez les élèves de 5AP,
Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage**

Réalisé par :

- Zouaoui Hichem
- Halladj Walid
- Benaissa Hadda Nour El Houda

Encadré par :

Mme : Baghdadi Amina

Année scolaire 2019/2020

Dédicace :

*Nous dédions ce modeste travail : Aux deux premières personnes qui nous viennent à l'esprit et qui se sont efforcées à faire de nous ce que nous sommes en ce moment même, reste sans contestation, nos chers parents. C'est à vous que nous nous mettons à genou pour vous dire un grand merci pour tout ce que vous avez enduré pour récolter ce que nous sommes maintenant. Pour nos familles spécialement : la famille **ZOUAOUI**, la famille **BENAISSA** et la famille **HALLADJ**, et tous les cousins et les cousines.*

Remerciements :

*Nous tenons d'abord à exprimer ici tous nos respects et toute notre reconnaissance à notre encadreur Madame **Amina BEGHEDADI**, qui a cru en nos capacités, pour sa bienveillance, ses encouragements et ses conseils, pour ses orientations et sa disponibilité qui nous ont été utiles au cours de l'élaboration de ce mémoire.*

Nos remerciements s'étendent aux membres du jury qui ont accepté de lire et juger notre travail.

*Notre plus profonde gratitude et nos vifs remerciements vont aussi à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de notre mémoire. Et à tous nos condisciples et amis. Ainsi qu'aux enseignants du Département de Français de l'université **DJILALI BOUNAAMA**. Mais que serait ce travail sans la divinité suprême d'**ALLAH**, qui nous a doté d'un courage, d'une volonté et d'une patience sans lesquels nous n'aurions rien pu accomplir.*

Table des matières

Remerciements	
Dédicace	
Introduction générale :	07
Premier chapitre : Cadrage théorique	
I : Concepts fondamentaux	13
1. L'oral :	13
1.1. Définitions :	13
1.2. Caractéristiques de l'oral :	15
1.3. Les relations entre l'oral et l'écrit	15
2. L'expression orale :	17
3. La production orale :	18
II : L'enseignement du FLE et l'oral	19
1. Le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie :	19
1.1. La situation sociolinguistique et didactique du français en Algérie :	19
2. L'approche communicative :	23
3. La compétence d'expression orale :	25
3.1. La compétence de communication dans l'enseignement /apprentissage du FLE :	26
3.1.1 La compétence linguistique :	26
3.1.2 La compétence lexicale :	26
3.1.3 La compétence grammaticale :	26
3.1.4 Les compétences phonologique et orthographique :	26
3.1.5. La compétence interculturelle :	27
4. L'oral comme objet d'enseignement :	27
5. L'expression orale en classe de FLE :	28
6. L'autonomie langagière de l'apprenant :	30
7. L'évaluation de l'expression orale :	31

Conclusion du premier chapitre :	32
Deuxième chapitre : Cadrage méthodologique	
Introduction :	34
I. L'analyse par questionnaire.....	35
1. Le questionnaire destiné aux enseignants :	35
2. Le questionnaire destiné aux apprenants :	36
II. Les outils méthodologiques et pédagogiques pour l'amélioration de la compétence de l'oral :	38
1. le document authentique :	38
1.1. Qu'est-ce qu'un document authentique ?	38
1.2. Les différents types des documents authentiques :	40
1.3. L'utilité de document authentique dans une classe de langue :	40
2. La fiche pédagogique :	42
2.1. Qu'est-ce qu'une fiche pédagogique ?	42
2.2. Choix des questions :	44
2.3. La grille d'évaluation et d'analyse :	44
III. Conclusion du deuxième chapitre.....	45
Troisième chapitre : Cadrage pratique	
Cadre pratique :	47
Conclusion générale :	48
Bibliographie :	50
Annexes:	53

Introduction générale

Introduction générale :

L'apprentissage d'une nouvelle langue est une ouverture d'esprit, une nouvelle fenêtre sur une autre culture. Il passe d'abord par l'acquisition des compétences communicatives qui constitue un des soucis majeurs de l'enseignement des langues.

Dans la foulée de la réforme du système éducatif algérien ; l'éducation nationale a défini de nouvelles orientations, un ensemble de changements qui se caractérisent par un intérêt considérable à l'apprentissage des langues étrangères.

En effet, apprendre une langue c'est apprendre à communiquer dans cette langue; or parler une langue étrangère est difficile. L'oral est anxiogène, la peur de faire des erreurs, voire d'être ridicule, empêche un grand nombre d'étudiants de prendre la parole.

Les apprenants, tous niveaux confondus, souffrent de lacunes en compréhension et expression orales. Ils trouvent des difficultés à saisir le sens des différents discours phoniques et même à produire oralement des énoncés corrects et cohérents.

Notre objectif principal est de connaître et comprendre les difficultés rencontrées à l'oral des apprenants de français langue étrangère, en vue d'un meilleur enseignement de cette compétence. A partir de ce postulat et pour éclairer l'intitulé de notre mémoire, nous poserons la problématique suivante :

« Pourquoi les apprenants de 5AP trouvent des difficultés à s'exprimer en français ? Pourquoi ont-ils encore ce blocage même s'ils en 3ème année d'apprentissage du français ? Comment remédier à ces difficultés et quelles stratégies adopter pour les aider à franchir ce blocage ? »

Dans ce sillage, nous émettons quelques hypothèses qui serviront de repère pour notre travail de recherche. Nous supposons donc que :

- **Hypothèse 01**: Les problèmes en expression orale seraient dus au privilège accordé à l'enseignement, aussi à la phonétique qu'au lexique.
- **Hypothèse 02** : Les difficultés rencontrées à l'oral relèveraient des conditions d'exécution des activités de compréhension orale, des problèmes de faisabilité relatifs au volume horaire; surcharge des classes, niveau des élèves, formation des enseignants...

- **Hypothèse 03** : Les lacunes seraient relatives à l'absence de documents authentiques, et ludiques capables de motiver les élèves et susceptibles de les placer dans des situations de communication réelles et amusantes.

Notre principale visée, consiste à la fois à cerner et d'identifier avec plus de précision les lacunes de nos élèves, découvrir les raisons des difficultés et blocages à l'oral, savoir comment les combler, établir des propositions pertinentes pour l'amélioration progressive de la compétence de compréhension orale en français de nos élèves, et les encourager à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes.

L'objet de notre travail se focalisera sur les trois pôles du triangle didactique (Enseignant – apprenant – savoir), on va analyser les programmes et manuels scolaires en optant aussi pour une description des séances d'expression orale afin d'avoir une idée sur le comportement des apprenants et des enseignants en classe de langues étrangères dans le but d'avoir une représentation fidèle de la réalité.

En revanche, nous avons choisis de travailler avec des élèves de 5ème année primaire pour pouvoir mieux marquer les difficultés qu'ils rencontrent même en fin du cycle primaire et avec un volume horaire de 4 heures et 30 minutes par semaine. Pour construire une idée aussi fine que possible de notre travail de recherche intitulé « Les difficultés de l'expression orale chez les apprenants de 5AP, méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage », nous allons mener une enquête sur le terrain. Le public objet de notre recherche comprendra 12 élèves de primaire «MOKHTARI Abdellah» à EL AMRA Wilaya d'AIN DEFLA. L'âge de ces élevés varie entre 11 et 12ans. Les apprenants qui participeront dans cette enquête ont majoritairement un niveau de langue différent.

Nous allons réaliser notre enquête en suivant une méthode quantitative qui comporte des chiffres sur le nombre d'individus choisis et une méthode qualitative dans le but de connaître le niveau et les capacités des individus, pour la réussite de cette enquête et pour une bonne analyse de nos sujets.

Dans cette optique, nous proposerons comme outils de recherche un questionnaire en classe de FLE qui nous permettra de faire un état des difficultés rencontrées par nos apprenants en compréhension et expression orale. Cet outil permettra de cibler les lacunes des étudiants et de les identifier. En outre, l'objectif général de notre interrogation aura pour but de connaître les besoins réels au niveau du plan lexical et phonétique et de certifier les difficultés éprouvées qui représentent un handicap dans l'apprentissage du FLE ; et une

activité d'expression orale pour identifier et connaître les difficultés que l'on rencontre dans nos écoles lors de la prise de parole.

*Un questionnaire sera destiné à des enseignants du palier primaire. Il consiste en une série de questions afin de révéler les difficultés qu'ils rencontrent le plus souvent avec leurs apprenants, il se composera de 10 questions : 7 questions fermées et 3 questions ouvertes. Lors de la répartition du formulaire pour les enseignants nous allons préciser les objectifs visés en matière et qualité d'informations désirées. Nous leur demanderons de focaliser leur attention sur les détails de la situation en répondant simplement à des questions (on précise qu'il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponses), quant aux apprenants ils vont subir eux aussi un questionnement afin de dévoiler leur insuffisance en matière de l'oral, il contiendra 09 questions fermées de niveau moyen (à leur portée) . Nous allons les assister et les guider afin qu'ils puissent répondre aux interrogations.

*Une activité d'expression orale destinée aux élèves , en premier lieu , on commence par l'éveil de l'intérêt où nous allons leur poser des questions comme en relation avec le thème traité et ceci pour les mettre dans un cadre purement français, une manière de les préparer à l'étape suivante qui consiste à leur proposer un support authentique (audio / vidéo) , après une première écoute , nous essayerons de leur poser une série de questions pour savoir à quel point ont pu comprendre le contenu du support, à la suite d'une seconde écoute , nous lancerons un débat sur le thème , tout en les motivant à prendre parole, afin de créer une interaction orale entre apprenants et enseignant et même entre eux-mêmes

Nous avons dressé un plan de travail qui servira de cheminement pour aboutir aux objectifs de ce modeste travail. Nous allons faire une petite introduction relative à l'enseignement /apprentissage de l'oral en Algérie en dressant un aperçu historique sur la langue française dans notre pays.

Trois chapitres sont prévus pour mener à bien notre travail de recherche : Le premier est théorique et constituera une charpente conceptuelle pour notre travail de recherche, le deuxième chapitre méthodologique définira l'univers de notre recherche mais aussi la stratégie de recherche utilisée pour réussir ce travail et un troisième cadre pratique à travers lequel nous pourrions affirmer ou infirmer nos hypothèses.

Quant au premier chapitre, il se divisera en deux grands sous-titres. Dans le premier intitulé « Concepts fondamentaux », nous définirons les principaux concepts en relation avec notre thématique en l'occurrence l'oral, ses caractéristiques et sa relation avec l'écrit.

Dans le deuxième sous-titre intitulé « L'enseignement du FLE et l'oral », nous aborderons l'oral dans l'apprentissage du français au primaire, en mettant en évidence les démarches et les stratégies à suivre par l'enseignant en séance de l'oral.

Un chapitre méthodologique, dans ce dernier nous présenterons quelques éléments concernant notre domaine de recherche, comme le public visé et la méthodologie à suivre.

Et pour ce qui est du chapitre pratique, nous commencerons par un contact direct avec nos sujets. Il s'agit de décrire les étapes de la recherche menée sur le terrain pour présenter les protagonistes et les circonstances propres à l'enquête. Il sera également un questionnaire et une activité de compréhension pour l'analyse et l'interprétations des données collectées tout au long de notre phase pratique, pour connaître les difficultés de l'oral, afin de découvrir quels sont les facteurs provoquant le silence et le blocage chez les élèves en classe, et c'est ainsi que nous pouvons proposer quelques solutions méthodiques pour ces difficultés.

Nous terminerons notre travail de recherche par une conclusion générale dans laquelle nous essayerons d'exposer le fruit auquel abouti notre travail, plus une réponse détaillée sur la problématique et les hypothèses posées dans la phase préliminaire de notre recherche.

Chapitre I :

Cadrage théorique

I : Concepts fondamentaux :

1.l'oral :

Il n'est pas facile de donner un sens précis à l'oral, vu la multitude des définitions et la complexité de la notion. L'oral, ce terme polysémique, en évolution constante nécessite une étude plus approfondie afin de le comprendre et le clarifier. Donc il est primordial pour notre étude de savoir ce que sont l'oral et ses caractéristiques.

1.1. Définitions :

D'après le dictionnaire électronique le grand Robert, l'oral se définit ainsi : « Qui se fait par la parole ; qui est énoncé de vive voix ; qui se transmet de bouche à oreille ».

D'autre part, Le Petit Larousse illustré, le définit comme suit : « (du lat. os, oris, bouche).Relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée »

Les deux précédentes définitions renvoient à tout ce qui est réalisé par la parole et transmis par la voix ou exprimé par la bouche. Mais elles restent simples, car le terme "Oral" est beaucoup plus complexe que ça. Nous allons donc construire, peu à peu, une notion plus détaillée et satisfaisante de l'Oral.

Cuq dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde explique que : « [...] la façon la plus répandue de penser l'oral, [...], a été et continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit » (Cuq, p.182), l'oral a toujours fait l'objet de rapprochement à l'écrit, il s'identifie à la forme écrite, pourtant, personne ne peut le nier, l'oral est né bien avant l'écrit. L'oral et l'écrit sont deux réalités différentes, soit sur le plan conceptuel ou sur le plan social où l'oral constitue le fondement de la communication humaine. Effectivement, après sa naissance, tout être humain acquiert sa langue maternelle d'abord oralement, l'écrit n'apparaît d'ailleurs qu'à partir de la phase scolaire. Quant à Trendel, l'oral pour elle est l'outil à multi-usage que l'individu utilise pour exprimer ses idées et ses sentiments, communiquer et bâtir des relations avec les autres, « L'oral est défini comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects » (Trendel, p. 29).

Cependant, l'être humain est concrètement doté d'un ensemble d'organes de parole, (langue, cordes vocales, lèvres, fosses nasales etc.), appelé appareil phonatoire, lui

permettant de produire différents types de son, appelé phonèmes, constituant la chaîne parlée (parole), cette dernière, forme le message à transmettre à un auditeur dans le but de communiquer et d'exercer une influence sur lui.

Halté et Rispaïl, soulignent que : « La langue parlée renvoie à celui qui la parle: tous les aspects de la parole dénoncent leur auteur, les choix lexicaux et syntaxiques certes, mais tout autant les éléments para-verbaux, suprasegmentaux comme l'intonation, les éléments prosodiques et bien entendu les contenus discursifs eux-mêmes (dis-moi de quoi tu parles et je te dirai qui tu es...) ». (Halté et Rispaïl, p.13)

L'oral implique son auteur et l'oblige avant de parler à faire ses choix lexicaux, syntaxiques et culturels aussi les éléments prosodiques essentiellement la manière de parler, le volume de sa voix et même les thèmes de ses conversations, cela signifie, que chacun à son oral, sa façon de parler, de dire et de représenter le réel.

Cela veut dire que l'oral est présent au quotidien de l'individu, il l'engage entièrement, il représente l'expression de soi et en conséquence son reflet et son apparence et sa manière d'exister et de voir le monde, il fait apparaître le corps et la voix, il est son caractère, sa détermination d'oser et de parler, ses aspects affectifs et identitaires. L'oral donne la possibilité aussi à l'individu de bâtir sa personnalité, et de renforcer sa position au sein de la société à laquelle il appartient. À partir de ce qui précède, on peut conclure que l'oral, évoque un concept compliqué et qui ne peut guère être réduit à une simple transmission d'un message sonore, confectionné par un dispositif très complexe (appareil phonatoire), ni par une simple réception auditive. Il est ce phénomène naturel existant depuis toujours, un facteur très important dans la construction des relations humaines, déterminant dans la vie d'un individu, car il l'implique, le reflète et le représente, il est l'expression de soi, de son caractère, de ses aspects affectifs et identitaires, il permet la construction de sa personnalité, et le renforcement de sa position sociale, par son oral, sa façon de parler et d'écouter, par sa force de convaincre et de persuader, d'exercer une influence sur les autres, par l'orchestration de l'ensemble des comportements et compétences langagières, linguistique et communicationnelles.

Par linguistique, on entend les connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

Par communicationnelles, c'est tout ce qui régit l'utilisation des paroles en fonction des contextes, tel que, les règles discursives, culturelles et sociales.

À ces compétences s'ajoute le paralangage qui contribue énormément au maintien de la relation de la communication avec autrui, à savoir ; les gestes, les mimiques, l'intonation, etc.

1.2. Caractéristiques de l'oral :

L'oral, en occupant une place majeure dans les relations humaines, se caractérise par des particularités de forme, de mode et d'usage.

En parlant de la forme, l'oral se traduit par :

- 1) la production vocale,
- 2) la réception auditive.

Quant à l'usage et mode, il s'agit du :

- 1) respect ou non de la norme linguistique,
- 2) choix des thèmes selon les situations de communication.

À propos, Cuq souligne que l'oral se relève : « [...] d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale » (Cuq, p.182).

Selon l'auteur, l'oral se caractérise par les points suivants :

- ❖ Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané.
- ❖ Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger.
- ❖ Éphémère : de très courte durée, volatile.
- ❖ Présence de référents situationnels.
- ❖ Possibilité d'une éventuelle mise au point, d'adaptation à la situation des interlocuteurs.

1.2.2. Les relations entre l'oral et l'écrit :

Selon Riegel, Pellat et Rioul : « L'oral et l'écrit ne sont pas égaux devant la norme. La langue écrite jouit en France, depuis le XVIIe siècle surtout, d'un prestige fondé notamment sur la littérature classique ; la norme du français est établie sur le modèle de l'écrit ». (Riegel et Pellat, p.55).

L'oral a depuis toujours été comparé à l'écrit normalisé, qui représentait la norme du français, du bon français, toutefois, le parler est celui du mauvais français. La méthodologie traditionnelle en est le modèle, où l'oral était négligé, basée sur la traduction des textes littéraires, où il y avait l'idée qu'une langue est tout d'abord une grammaire, une norme écrite. Pourtant, l'oral a précédé l'écrit et que tout être humain parle avant d'écrire, il est plus naturel que l'écrit, qui est le résultat d'un apprentissage scolaire spécifique. L'écrit n'est que l'image de l'oral, avec l'écriture l'oral devient figé et statique, d'après, Halté et Rispaïl, le rapport entre l'écrit et l'oral se définit ainsi : « C'est l'écrit de la trace, l'écrit de la note pour se souvenir, l'écrit mémoire, l'écrit qui transcrit une parole de maître ou d'élève en la mettant en exergue, l'écrit qui maintient une information et libère du contexte immédiat » (Halté et Rispaïl, p.28)

Partant du point de vue des auteurs, l'écrit représente une forme concrète de l'oral, dans un cadre institutionnel, l'écrit est l'enregistrement des paroles de maître ou de l'élève. Dans un discours, ou sous une autre forme de communication orale immédiate, l'écrit neutralise et conserve les informations pour une durée indéterminée.

Pourtant, la compréhension de tout écrit dépend largement de son propre contexte où les déictiques sont moins utilisés ; quant à l'oral, c'est la situation et les déictiques qui déterminent la réussite ou non d'un message instantané, transcrit dans le temps, par opposition à un écrit permanent, étalé dans l'espace, où on peut relire quand nous le désirons. L'information à l'oral, se présente en général d'une manière moins soignée, contrairement à l'écrit qui est cohérent, ordonné et bien arrangé.

Selon Riegel, Pellat et Rioul : « le rapport de l'oral et de l'écrit change avec le temps ; alors que l'oral continue d'évoluer régulièrement, l'écrit tend à se fixer, et le décalage entre eux s'accroît » (Riegel et Pellat, p.52), la relation entre l'oral et l'écrit, se déploie au fil du temps et l'écart entre eux s'élargit, à cause d'une évolution continue de l'oral populairement utilisé, comparé à un écrit, de plus en plus, moins usé, ce que nous constatons d'ailleurs, ces jours-ci, avec l'avènement de la technique des touches, et de la reconnaissance vocale favorisant l'oral au détriment de l'écriture. Aujourd'hui, le rapport entre l'oral et l'écrit doit être revu, grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment, l'utilisation massive d'internet, le monde se métamorphose et se réduit en un petit village, voire même, en un petit foyer où ses locataires et par le biais de leurs micro-ordinateurs, téléphones portables et tablettes, communiquent et échangent, un

taux considérable d'information, en utilisant les réseaux sociaux et une communication écrite directe (les messages instantanés) ou un oral différé (les boîtes vocales ou répondeurs téléphoniques).

Pour tout apprenant d'une nouvelle langue étrangère, l'acquisition de l'oral reste l'objectif principal, néanmoins, la place de l'écrit reste importante dans le développement de la compétence orale en permettant de fixer la fugacité des paroles. L'écrit en classe contribue à la mémorisation de certaines compétences acquises à l'oral.

2.L'expression orale :

Détenir le pouvoir de s'exprimer aisément en langue étrangère, c'est avoir le privilège de surfer en toute liberté sur les hauteurs des larges des natifs. Car l'expression orale, était considérée comme l'une des compétences la plus marquante en langue étrangère, elle reste quand même difficile à acquérir. Cette habileté tire sa force de tout ce qui est favorable à l'aboutissement et à la réussite d'une expression orale, comme la fluidité des échanges, la capacité de tenir une conversation sans aucune difficulté apparente, dans n'importe quelle situation, et sans le recours à des formulations élaborées.

Dans une expression orale, le discours est naturel, interactif et spontané, voire même improvisé, il peut s'exercer individuellement, impliquant son émetteur d'une courbe intonative naturelle et expressive, où l'utilisation de la langue de communication est privilégiée. On parle donc d'un véritable oral, donnant priorité au sens transmis. L'expression orale, suppose aussi l'écoute et la compréhension de ce qui est dit par autrui.

L'expression orale selon Tagliante est construite comme suit :

« Le fond est caractérisé par :

- Les idées, les informations que l'on donne, l'argumentation que l'on choisit, les opinions et les sentiments exprimés ;
- Les illustrations orales, les exemples qui accompagnent les idées ou les informations ;
- La structuration des idées ;
- Le langage, la correction linguistique, l'articulation, l'intonation.
- La forme, c'est :
- L'attitude générale, les gestes, les sourires ;

- La voix, son volume, son débit ;
- Les regards, les pauses significatives, les silences voulus. » (Tagliante,p.82)

Cela dit, s'exprimer oralement, est la compétence qui permet de se rendre compte des éléments suivants : Premièrement, le fond qui signifie avoir un objectif clair et net de ce que l'on va dire, ensuite, qu'on est en mesure de formuler nos idées, nos informations et nos sentiments, en choisissant l'argumentation qui convient, au moment opportun, afin de traduire fidèlement et réellement ce que nous voulons dire toute au fond de nous, sans pour autant, se soucier de produire des énoncés corrects, qui ne reflètent pas nos idées. Établir une meilleure adaptation à la situation et au destinataire du message, tout en structurant nos idées, pour un enchaînement logique réussi, et une illustration claire et concrète.

Deuxièmement, la forme se manifeste au niveau des attitudes, des gestes et sourires, en étant décontracté, très à l'aise, pour que nos comportements soient les plus naturels possible au moment de l'expression orale, en adaptant le ton de notre voix à la distance qui nous sépare du destinataire, à qui nous devons prendre soin de notre articulation et notre débit.

Le regard et le silence, sont deux paramètres essentiels d'une bonne expression orale, le regard nous permet de maintenir le contact avec le destinataire et de vérifier si on a été compris ou non, quant au silence et pause, doivent être en cohérence avec l'enchaînement des idées exprimées.

3.La production orale :

Robert, définit la production comme suit :« En didactique des langues, la production désigne :

-Soit le processus de confection d'un message oral (production orale) ou écrit (production écrite) par l'utilisation des signes sonores ou graphiques d'une langue.

- Soit le résultat de ce processus constitué par les énoncés et le discours. Une telle opération est donc d'abord fonction de la connaissance du code oral et écrit d'une langue par son utilisateur : en effet, celui-ci est capable de produire des énoncés et des discours d'autant plus riches et variés qu'il a une connaissance plus approfondie de la langue ».

Le terme production, en didactique des langues, peut toucher deux faces d'une seule monnaie, il peut être le dispositif de création d'un message oral ou écrit, selon le médium. Ou bien le résultat de ce dispositif, qui se matérialise en un ensemble de mots, de phrases, nécessitant la conscience, par l'utilisateur, de l'existence d'un système composé de l'ensemble des codes oraux et écrits d'une langue, ainsi que la capacité de formuler des énoncés riches et variés, que sa connaissance lui permet de la faire.

Pour Cuq et Gruca : « La didactique de l'oral propose des activités de production libre à partir d'une consigne de départ et qui sollicitent les opinions de l'apprenant, son engagement personnel et sa créativité afin de développer des véritables conduites langagières : décrire, raconter, justifier, convaincre, argumenter, exposer, etc., qui couvrent toute une gamme de situation discursives, plus au moins complexes et dont la mise en œuvre instaure une progression » (Cuq et Gruca, p.183)

Produire renvoie davantage à la qualité technique des énoncés, elle renvoie à la préparation, au respect des règles, et à la rigueur situationnelle. La production orale est caractérisée par un discours mémorisé, stéréotypé, souvent collectif, donnant la priorité au descriptif ("il") et au métalangage, elle peut prendre la forme d'écrit oralisé d'une courbe intonative forcée et artificielle, où on accorde la priorité à la norme de la langue.

La production orale peut être des réponses à des questions fermées, portant sur du lexique, c'est une communication purement linguistique. Ces contraintes limitent la liberté d'expression, la production orale est l'action pour les apprenants de mettre en œuvre l'habileté qu'ils ont acquise pendant le cours d'expression orale (linguistique pragmatique...).

II : L'enseignement du FLE et l'oral

1. Le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie :

1.1 La situation sociolinguistique et didactique du français en Algérie :

Le statut privilégié du français en Algérie n'est pas à démontrer. Notre pays compte actuellement parmi les premiers pays francophones au monde :

« Selon un sondage réalisé par un Institut algérien pour le compte de la revue Le Point auprès de 1400 foyers algériens, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et/ ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus »¹

Ce statut n'est aucunement le fruit du hasard, il n'est qu'un héritage que nous a laissé la colonisation française qui a duré plus d'un siècle (1830-1962) et qui a marqué des générations entières. Cet élan de la langue française persiste et les raisons n'en manquent pas : *la proximité géographique* :

L'attractivité de la langue française s'explique aussi par la proximité géographique des deux pays (l'Algérie et la France)

Il existe aussi en Algérie un bain francophone et cela à travers les médias (50% de la presse nationale est en français), les chaînes paraboliques (TF1, France 2, Arte, M6...etc.) et l'internet (notamment la tchatche).

Même la politique d'arabisation (imposée par l'État à partir de 1970) visant à donner plus de place à l'arabe, langue du coran, n'a pas réussi à éradiquer le français qui se manifeste encore quoi que de manière inégale selon les couches sociales, à travers le code-switching (alternance codique français/dialectes algériens et emprunts du français dans le dialecte).

De même, les visites fréquentes des chefs d'état français, ainsi que la présence du président algérien au sommet de la francophonie (Beyrouth 2002), ne manquent pas de consolider l'ouverture de l'Algérie sur la francophonie. L'enseignement du français en Algérie est régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 Avril 1976 qui définit le français comme : « *...un moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation scientifique d'une part mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la* ¹*compréhension mutuelle entre les peuples* »²

De même, la première mission de cet enseignement est de permettre à l'apprenant de lire, d'apprendre la grammaire, la conjugaison et le vocabulaire de base afin de pouvoir rédiger d'une manière correcte et sans trop de fautes, des textes en français. L'écrit est donc très normé, à travers l'écriture, l'apprenant est censé réinvestir ses apprentissages afin de permettre à l'enseignant de vérifier l'acquisition des savoirs transmis. De même, la tâche première de l'écrit reste fortement liée à celle de la lecture (les textes lus serviront de modèles à suivre lors de la production écrite). L'enseignement du français en Algérie se donne alors comme mission essentielle, le développement des compétences scripturales de l'apprenant.

¹Le français dans le monde, Novembre - décembre 2003, No 330, éd. CLE International,

²Le français dans le monde, Novembre - décembre 2003, No 330, éd. CLE International, p.12

Durant le cours de français, l'enseignant utilise le français oral comme un moyen institutionnel lui permettant de communiquer avec les apprenants et de leur transmettre le savoir. De son côté, l'apprenant doit intervenir avec la même langue (en posant ou en répondant à une question). Mais, à partir de notre petite expérience au primaire et en nous basant sur les témoignages de certains de nos collègues enseignants, nous affirmons que le niveau faible de la majorité des apprenants, en termes de compétences communicatives orales, fait que le recours à l'arabe (dialectal ou standard) reste assez courant dans le cours de français.

Lors de la séance "compréhension de l'oral", l'élève est appelé à prendre des notes à partir d'un support audio et/ ou visuel afin de les réinvestir et manifester sa présence en classe. La présentation du document est suivie de tâches proposées par l'enseignant visant l'orientation de la pensée de l'apprenant.

La phase "expression orale" demande à l'apprenant de prendre la parole en français, en utilisant les points de langue acquis tout au long de la séquence ou du projet.

L'écrit occupe alors une place privilégiée au détriment de l'oral. Il est le seul moyen par lequel on vérifie la transmission du savoir et on décide donc de la réussite ou de l'échec de l'apprenant (excepté quelques séances de récitation, pratiquées surtout au primaire, l'oral n'est pas évalué).

Avec les réformes (d'importantes réformes sont en cours depuis la rentrée scolaire 2003), l'école algérienne se donne comme mission première : l'instruction, la socialisation, la qualification, la préparation à l'exercice de la citoyenneté et l'ouverture sur le monde.

Grâce à ces réformes, l'enseignement de la langue française tout particulièrement est revalorisé. Dès la rentrée scolaire 2003/2004, il est introduit à partir de la deuxième année primaire afin de favoriser son acquisition : « Par ailleurs, plus l'apprentissage est précoce, plus l'enfant parlera facilement car dès l'âge de neuf ans, les capacités d'apprentissage d'une autre langue, notamment de phonèmes, sont fortement diminuées »³²

Ainsi : « ...plusieurs recherches (Seliger, Krashen et Ladefoged, 1975 ; Oyalma, 1976 ; Patkowski, 1980) ont montré que l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, avant la puberté, donne de bien meilleurs résultats en matière de compétence langagière. Il s'agit

³Les bulletins mensuels d'information du CNDP. Edition N° 57 du 1 novembre 2003.

d'un avantage qui, dans certains cas, peut conduire ces apprenants à acquérir une compétence comparable à celle du locuteur natif... »(Cornaire et Germain,p.85).

Cette place de choix accordée au français se justifie amplement par l'importance accordée à la formation des enseignants dans ce domaine :

« L'instruction du projet FSP " Appui à l'amélioration de la qualité de la formation initiale et continue des enseignants de français en Algérie "a été menée en réponse à la situation préoccupante de l'enseignement de la langue française dans le système éducatif algérien : déficit en enseignants, régression de la qualité. Ce projet constitue une première étape de l'appui à apporter aux dispositifs de formation des enseignants du secondaire et du primaire, en visant notamment à conforter les pôles pédagogiques de référence (ENS, UFC et Inspection Générale) et à renforcer les dispositifs d'enseignement à distance » (Chtahtha,p.31)

Le français est aussi présent au sein de l'université algérienne où l'utilisation de l'arabe reste limitée du fait que l'enseignement de la majorité des branches scientifiques et techniques, en l'occurrence la médecine et les maths, se fait en français. La maîtrise de ce dernier est donc impérative afin de permettre aux étudiants d'accéder aux informations scientifiques surtout que l'inverse peut causer des échecs.

Il s'agit même d'une langue à enseigner. D'ailleurs, l'intérêt à licence de français, s'accroît d'année en année. L'autre phénomène qui explique le fort taux de francophonie en Algérie est l'augmentation des écoles privées qui assurent un enseignement en français :

« ...on compte en Algérie près de 380 écoles privées dont une centaine pour l'enseignement primaire...La langue d'enseignement est le français dans ces établissements ...Le nombre d'élèves inscrits dans ces établissements scolaires privés augmente d'année en année. Selon le ministre de l'Éducation, ils sont près de 25 000 élèves à travers le territoire national » (Chtahtha, p.32).

Ce taux explique le souci des parents qui orientent leurs enfants vers un tel enseignement pour leur assurer un enseignement bilingue et leur permettre de suivre normalement leurs études supérieures notamment celles dispensées en français :

« Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue

à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université, elle demeure la langue de l'université » (Sebaa, p.38).

En fait, même avec les nouvelles réformes, le français oral n'a pas encore acquis la place qui lui faut dans l'enseignement du français en Algérie.

2. L'approche communicative :

A la fin du siècle dernier, le terme méthodes et méthodologies connaît un développement remarquable dans le champ de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, on assiste à une prolifération de nouvelles visions, conceptions et approches, la notion d'approche remplacera désormais « méthode », pour l'approche communicative, pour insister sur sa maniabilité et sa flexibilité.

Née en France vers les années soixante dix du XXe siècle en réplique à la méthode SGAV, l'approche communicative, basée sur la linguistique, la sociolinguistique et la pragmatique (les fonctions du langage), prétend répondre aux insuffisances des méthodologies précédentes, en proposant une nouvelle conception de l'apprentissage des langues étrangères, il ne s'agit pas, désormais, d'enseigner la langue, mais d'enseigner à communiquer dans cette langue.

Cuq et Gruca, en parlant des changements apportés par l'approche communicative, disent que : « *Bien qu'elle soit dans la continuité de la problématique de la méthodologie audiovisuelle, l'approche communicative réalise de profondes modifications par rapport aux pratiques précédentes et les lignes d'opposition sont quelquefois plus fortes qu'il n'y paraît à première vue » (Cuq et Gruca, p.264).*

Son projet, selon les auteurs, consistait à apporter de profonds changements, dans les principes sous-jacents l'enseignement/apprentissage des langues étrangères à l'époque de la méthode précédente, où l'apprentissage de la mécanique de la langue était privilégié, c'est-à-dire, la structure, le code de la langue et l'ensemble de ses règles.

Elle propose une nouvelle conception, qui favorisera l'apprentissage de la connaissance des conventions d'une langue et de leur emploi en contexte, en bref, il est notamment question de dépasser la capacité à utiliser une structure linguistique décontextualisée, pour une acquisition d'un nouveau comportement, poussé par un besoin communicatif, basée sur le sens et le contexte d'une situation de communication donnée.

Selon, Cuq :

« *Les approches communicatives, visant le développement des compétences de communication, ont achevé le processus en faisant de l'oral un objectif à part entière : de nouvelles techniques, jeux de rôles et cadres de simulations globales, en sont l'expression la plus évidente* » .(Cuq, p.183).

Pour l'approche communicative, l'oral est un objectif à atteindre par l'emploi des techniques nouvellement procréées, pour une bonne maîtrise de la communication orale, cela se traduit, d'une part, par l'appropriation de la compétence communicative et d'autre part par la gestion et l'utilisation au cours de l'acquisition, des savoir-être et savoir-faire antérieurs de la langue maternelle de l'apprenant.

L'approche communicative, selon Cuq et Gruca « *repose sur un consensus partagé en ce qui concerne l'appropriation d'une compétence communicative* » (Cuq et Gruca, p.264), c'est-à dire, sur un consentement entre les acteurs de la classe pour apprendre à communiquer dans une langue étrangère.

Pour l'enseignant, il s'agit de proposer des situations de communication motivantes afin de doter les apprenants d'une capacité productive et d'adapter selon l'intention et la situation de communication, des énoncés corrects et adéquats, en favorisant les interactions entre les apprenants.

Pour l'apprenant, il s'agit d'un travail de rigueur et de régularité, en tant qu'un élément central engagé dans son apprentissage, dans le but de dépasser et surpasser les obstacles qui peuvent entraver son apprentissage, comme la grammaire de l'oral, la prononciation, le rythme etc., il est question pour les apprenants d'être capables de s'exprimer et de communiquer parfaitement en langue étrangère dans les situations de tous les jours.

En d'autres termes, l'approche communicative, exprime une volonté libératrice contre les démarcations des méthodologies précédentes, elle offre aux enseignants une grande dépendance dans l'établissement de leur programme d'enseignement ce qui permet de répondre à leurs attentes et celle des apprenants (intérêts et besoins linguistiques) par la mise en pratique d'activités d'expression orale et l'utilisation des documents authentiques, dans l'unique et ultime objectif celui de développer la compétence communicative des apprenants, en leur proposant des situations de communication les plus proches de la réalité, basées sur la langue en tant qu'instrument de communication.

3. La compétence d'expression orale :

D'après Cuq, le terme compétence : « [...] recouvre trois formes de capacité cognitive et comportementale : compétence linguistique, communicative et socioculturelle » (Cuq, p.48).

L'appropriation d'une compétence de communication orale en classe de FLE, par l'apprenant toute au long de son parcours d'apprentissage, passe forcément par l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, en les déployant rationnellement niveau linguistique, discursive, référentiel et socioculturel. « *La compétence de communication consiste à adapter son discours à la situation et non à « parler comme un livre ».* (Debanc,p.199).

Selon Moirand, une compétence communicative reposerait sur plusieurs composantes à savoir :« *Une composante linguistique : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation (la capacité de les utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue ; Une composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leur organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés ; Une composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations ; Une composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes d'interactions, la connaissance de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux »* .(Moirand, p.20).

La compétence d'expression orale en classe de langue une fois acquise permettra à l'apprenant d'être en mesure de :

- S'exprimer oralement, pour exécuter ce qui a été demandé par l'enseignant, soit lors d'un dialogue simulé, un entretien ou autres.
- Agir dans une situation de communication, présenter et défendre son point de vue, sa vision des choses, par une simple argumentation, et un développement raisonné.
- Résumer oralement un texte, un enregistrement vidéo ou audio.
- S'exprimer oralement dans des situations similaires à celles où ils auront à communiquer avec des natifs en dehors de la classe.
- Être prêt aux épreuves d'expression orale.

3.1. La compétence de communication dans l'enseignement /apprentissage du FLE

L'objectif de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est d'acquérir la compétence de communication. C'est la capacité que le locuteur développe pour produire et interpréter des énoncés adéquats à une situation donnée conformément aux contextes sociaux du pays. Cela montre que pour communiquer la maîtrise du système de la langue ne suffit pas car il faut connaître surtout les règles de son emploi. La compétence de communication se base sur la combinaison de plusieurs compétences partielles dont les plus importantes sont les suivantes :

3.1.1. La compétence linguistique :

« C'est la savoir de base. Elle consiste à pouvoir formuler et interpréter des phrases grammaticales « correctes » et composées de mots pris dans leur sens habituel. Elle exige, à la réalisation des actes de parole, la maîtrise de la compréhension et expression orales et écrites, en fonction de la connaissance des éléments lexicaux, des règles de morphologie, de syntaxe, de grammaire sémantique et de phonologie nécessaires pour pouvoir les pratiquer».(Aliouat, 2011)

3.1.2. La compétence lexicale :

« C'est la connaissance du vocabulaire et la capacité de l'utiliser. Il s'agit :

-d'éléments lexicaux : des formules quotidiennes, des locutions et structures particulières, etc.

-d'éléments grammaticaux : articles, quantitatifs, démonstratifs, pronoms personnels, interrogatifs et relatifs, possessifs, prépositions, auxiliaires, conjonctions » (Aliouat, 2011)

3.1.3. La compétence grammaticale :

« C'est la connaissance des ressources grammaticales de la langue et la capacité de les utiliser : la morphologie et la syntaxe ». (Aliouat, 2011)

3.1.4. Les compétences phonologique et orthographique :

« Elles supposent une connaissance de perception et de la production et une aptitude à percevoir et à produire » (Aliouat, 2011)

3.1.5. La compétence interculturelle :

La conscience et la compréhension des relations (ressemblances et différences distinctives) entre le monde d'où l'on vient et le monde de la communauté ciblée sont à l'origine d'une prise de conscience interculturelle. Cette prise de conscience inclut la conscience de la diversité régionale et sociale des deux mondes. Elle s'enrichit de la conscience qu'il existe un plus grand éventail de cultures que celle véhiculées par les langues maternelle et étrangère de l'apprenant. Cela aide à les situer toutes deux en contexte.

Les aptitudes et les savoir-faire interculturels comprennent :

- La capacité d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère.
- La sensibilisation à la notion de culture et la capacité de reconnaître et d'utiliser des stratégies variées pour établir le contact avec des gens d'une autre culture.
- La capacité de jouer le rôle d'intermédiaire culturel entre sa propre culture et la culture étrangère et de gérer efficacement des situations de malentendus et de conflits culturels.

4. L'oral comme objet d'enseignement :

A ce stade nous voulons mettre l'accent sur la nécessité et l'importance de l'enseignement de l'oral comme objet et non pas s'étaler sur le comment enseigner l'oral qui est un champ complexe, très large et en évolution permanente, aux vues de la richesse et la diversité du domaine du FLE d'un côté, et les difficultés liées à l'enseignement de l'oral de l'autre côté.

L'oral, comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent, représente une notion complexe et difficile à maîtriser par un apprenant débutant d'une langue étrangère. La principale mission d'un enseignement de l'oral est de préparer les apprenants à devenir autonomes et capables d'interagir dans le nouvel environnement linguistique. C'est dans cette même voie que l'enseignement de l'oral doit être réfléchi et conçu comme un objet à part entière.

En didactique des langues, l'oral pour Robert, désigne : « *Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques* ».

L'oral s'apprend et s'enseigne, donc, il doit être considéré comme tel, donnant naissance à une didactique, ayant ses propres spécificités et méthodes, développant des stratégies d'enseignement et des moyens pédagogiques conduisant le concepteur et/ou l'enseignant à définir clairement tous ce qui est pertinent à un apprentissage propice et efficace de l'oral, comme : L'exposé ; le jeu de rôles ; l'entretien, les interviews ; les débats etc.

Cependant, Lafontaine définit la didactique de l'oral ainsi : « *La didactique de l'oral est différente de la didactique de l'écrit, de la grammaire ou de la lecture, car elle s'intéresse à la fois au langage spontané de l'élève et au langage soutenu de celui-ci. Il s'ensuit que l'enseignement de l'oral n'a de sens et d'efficacité que s'il est naturellement incorporé dans le milieu de vie et de communication qu'est la classe, s'il est centré sur l'élève et lui offre les connaissances et compétences nécessaires à la compréhension et à l'application d'un oral organisé* » (Lafontaine, p.100).

Pour les situations de communications présentées en classe, l'apprenant doit être engagé profondément dans l'apprentissage, il doit sentir la pertinence et l'avantage du langage spontané et soutenu, qui constituent deux éléments essentiels pour une didactique de l'oral centrée sur l'apprenant, ce dernier en lui offrant, en fonction de ses besoins et attentes, faisant face à des situations de communications intéressantes et plus proches de la vie quotidienne réelle dans la classe, il va obligatoirement interagir dans son milieu et par conséquent, acquérir les compétences communicatives visées par une telle didactique. Enfin, d'après Lafontaine :

« *La didactique de l'oral doit adopter une démarche pédagogique réaliste respectant les besoins et les aptitudes de chacun [...] à partir de besoins constatés par l'enseignant* » (Lafontaine, p.100).

5. L'expression orale en classe de FLE :

La classe de langue devra symboliser, aux yeux des apprenants, le lieu incitant à l'expression orale et son enrichissement, pour apprendre à mieux libérer la parole et ainsi acquérir une bonne manière d'utiliser la langue étrangère.

Cependant, la réalité révèle que dans une classe de langue, les apprenants ne se sentent pas impliqués d'une manière directe dans un lieu qui favoriserait l'expression personnelle, pour eux, la classe évoque l'endroit où ils acquièrent les mécaniques de base de

la langue, même, dans les situations dites d'expression orale, l'enseignant manipule les apprenants, en leur demandant de produire des phrases plus au moins prévues par lui, la communication de l'enseignant en classe tend dans ce cas à transmettre le savoir à ses apprenants, et réaliser un apprentissage palpable, en raison du respect du programme d'enseignement.

Nous soutenons Bruno dans ses propos : « *On communique toujours pour obtenir quelque chose : obéissance, reconnaissance, transformation de l'autre ou d'une partie de la réalité au travers même du partage des connaissances* » (Bruno, p.29).

Dans une classe de FLE, deux types de communication s'incarnent, une officielle, scolaire qui assure la leçon, qui défavorise les échanges spontanés des apprenants, dite formelle et une autre sociale favorisant le libre-échange de parole, sans contrainte de thème ou de cadre, dite informelle.

Selon Cuq et Gruca, la classe reste le lieu favorable pour la maîtrise et l'apprentissage d'une langue étrangère :

« *À cet effet, l'utilisation de la situation d'apprentissage comme situation de communication en classe constitue un des premiers supports de communication et les interactions en ont déjà montré les atouts : la classe reste un lieu privilégié d'un usage particulier de la langue et d'actualisation de discours divers propres à la langue et à l'apprentissage* » (Cuq et Gruca, p.184).

En classe de langue étrangère, parler, au regard des apprenants est un acte valorisé et estimé, car parler, tout comme lire et écrire, est la base de l'enseignement. L'expression orale comprend l'écoute, la parole et le langage. Les apprenants en pratiquant l'expression orale apprennent à partir des informations traitées à déduire les sens des mots utilisés et par conséquent, les maîtriser et les employer ultérieurement pour s'exprimer convenablement.

Cependant, l'expression orale en classe de langue étrangère, constitue un véritable moyen d'échanges entre les apprenants, puis entre l'enseignant et ses apprenants, elle favorise l'apprentissage et la prise de parole. Pourtant quand il s'agit, pour un apprenant de s'exprimer oralement dans une langue étrangère avec une quantité médiocre de vocabulaire et de syntaxe, il va fatalement se trouver dans une situation désagréable. Ce malaise, peut le conduire au découragement, à la crainte de prendre la parole, ce qui retardera d'autant son apprentissage.

6. L'autonomie langagière de l'apprenant :

L'objectif premier d'un enseignant en classe, est celui de rendre les apprenants de plus en plus autonomes et garantir les conditions d'expression orale en classe, il s'agit d'aider les apprenants à fabriquer des images mentales, à construire du sens, à utiliser des langages complexes dans le but de fournir un produit bien fini qui est l'expression orale.

Selon Cuq, l'autonomie est : « *Le terme d'autonomie a trois acceptions.*

1. *Dans la première, autonomie fait référence à la capacité de l'apprenant de prendre en charge son apprentissage. Est autonome un apprenant qui sait apprendre, c'est-à-dire qui sait préparer et prendre les décisions concernant son programme d'apprentissage. [...]*
2. *Dans une seconde acception, le terme d'autonomie est parfois utilisé en référence à l'apprentissage [...] un apprentissage indépendant, mené hors de la présence d'un enseignant [...] un apprentissage pris en charge par l'apprenant. Pour lever l'ambiguïté, on préférera parler, dans le second cas, d'apprentissage autodirigé ou d'auto-apprentissage.*
3. *En fin, dans les locutions autonomie linguistique, autonomie langagière, autonomie communicative, le terme d'autonomie fait référence à la capacité de faire face, en temps réel et de manière satisfaisante, aux obligations langagières auxquelles on est confronté dans les situations de communications » (Cuq, p.31).*

D'après la définition, l'autonomie chez l'apprenant s'accomplit soit, par la capacité de prendre des initiatives dans la vie quotidienne et en milieu scolaire, dans ce cas l'apprenant possède des savoirs et des savoir-faire, lui permettant de prendre les décisions nécessaires relatives aux méthodes et objectifs d'apprentissage, Cuq et Gruca expliquent que : « *L'auto-apprentissage, (ou encore auto enseignement, ou autoguidage) suppose que l'apprenant acquière progressivement la capacité de prendre les décisions qui concernent son apprentissage* » (Cuq et Gruca , p.123), l'apprenant élabore et veille à la mise en œuvre de son programme dans le temps, et à l'évaluation de ses acquis ; soit, par la capacité à gérer son apprentissage, et sans l'assistance d'un enseignant, afin d'atteindre un but initialement défini; soit, enfin, par la capacité langagière et communicative qui repose sur l'aptitude à oser formuler des énoncés en langue étrangère sans gênes et embarras, de manière spontanée et acceptable dans une situation de communications réelle.

7. L'évaluation de l'expression orale :

Évaluer l'expression orale, pour un enseignant, n'est pas une chose facile, vu le caractère éphémère de l'oral, et contrairement à l'écrit, l'oral ne se prête pas à un réexamen attentif, sauf dans le cas d'un enregistrement sonore, ce qui n'est pas toujours facile à mettre en place. Il est aussi difficile pour un apprenant d'estimer le degré d'avancement dans l'expression orale.

Selon Garcia-Debanc, l'évaluation de l'oral présente quelques spécificités :

« Tout d'abord, pour l'oral comme pour les autres domaines d'enseignement, les outils d'évaluation sont la partie visible de l'iceberg constitué par le socle de compétences qui font l'objet d'un enseignement et d'un apprentissage. Dis-moi ce que tu évalues, je te dirai ce que tu enseignes. L'étude des outils d'évaluation constitue donc un bon analyseur des contenus d'enseignement et des compétences visées » (Debanc, p.193-194).

Selon l'auteur, une bonne évaluation de l'oral, implique un travail de longue haleine, dans le souci de faire découvrir tous les outils nécessaires à l'évaluation, constituant le socle de compétences pour réaliser un enseignement/apprentissage de l'oral, ce travail compromet une analyse approfondie de ce que renferme l'enseignement et celles des compétences visées.

L'auteur ajoute, dans son article, que l'oral, représente un domaine très compliqué et difficile à évaluer, néanmoins, pour lui, il existe six bonnes raisons d'évaluer l'oral :

- « 1) Qu'il soit ou non enseigné, l'oral est évalué, notamment dans les examens ou les entretiens d'embauche, de sorte que les enjeux sociaux de la maîtrise de l'oral sont immenses.*
- 2) Toute évaluation de l'oral implique une réflexion sur la norme (qu'est-ce que bien parler?).*
- 3) Le statut de l'oral dans la classe est un bon analyseur du mode de travail pédagogique et de la conception de l'apprentissage que se fait le maître.*
- 4) Une évaluation objective est nécessaire aux enseignants pour procéder à un étayage efficace.*
- 5) Une évaluation objective est nécessaire aux enseignants pour programmer efficacement un enseignement de l'oral.*

6) *Une évaluation objective est nécessaire aux élèves pour savoir comment progresser.*
» (*Debanc, p.199-200*).

L'évaluation de l'expression orale des apprenants en classe, peut porter sur plusieurs éléments ayant un rapport, direct ou indirecte, avec le contenu enseigné, elle peut être immédiate, ou différée, selon la dimension et le type du travail effectué ou demandé par l'enseignant, ce dernier prendra en considération un ensemble de critères et conduites langagières des apprenants, comme l'interaction, la prise de parole, la capacité à mobiliser des savoirs et savoir-faire communicatifs et à organiser ses idées, ainsi que sa disposition à défendre et à argumenter son point de vue, en bref, interagir et s'exprimer efficacement.

Conclusion du premier chapitre :

Nous avons creusé dans nos connaissances acquises le long de notre cursus universitaire et avec l'aide de nombreuses lectures approfondies de certains ouvrages spécialisés mais aussi des recherches sur le web afin de donner une meilleure définition au terme « Oral », mettre en évidence ses caractéristiques et sa relation avec l'écrit , puis nous avons tenté de définir l'expression orale et la production orale séparément .

Ensuite nous avons essayé de présenter l'oral en Algérie en évoquant son statut dans l'enseignement de français et la situation sociolinguistique et didactique en Algérie et les finalités de l'approche communicative dans l'enseignement de l'oral en classe de FLE et son impact sur l'autonomie langagière de l'apprenant.

Enfin, nous avons parlé de l'évaluation de l'expression orale en classe et les difficultés de sa réalisation sur le terrain.

Chapitre II :

Cadrage méthodologique

Introduction :

Après la présentation de la charpente conceptuelle de notre travail de recherche où on a défini les principaux concepts en relation avec notre thématique en l'occurrence de l'oral, maintenant nous allons passer au chapitre méthodologique pour définir les démarches concrètes de notre recherche.

Dans cette optique, nous proposerons comme outil de recherche le questionnaire en classe de FLE qui nous permettra de faire un état des difficultés rencontrées par nos apprenants en compréhension et expression orale. Cet outil nous permettra de cibler les lacunes des apprenants et de les identifier. Pour cela, nous allons proposer deux questionnaires. Le premier est à l'intention des enseignants prenant en charge les classes de 5ème année primaire, l'autre est adressé aux apprenants de ladite classe. Dans ce cadre, nous présenterons, l'analyse par questionnaire, le modèle du questionnaire et l'influence des documents authentiques dans l'amélioration des quatre compétences (écouter, parler, lire et écrire). (...)

Aussi on va procéder à la présentation d'une activité d'expression orale destinée aux élèves. En premier lieu, on commence par l'éveil de l'intérêt où nous allons leur poser des questions en relation avec le thème traité et ceci pour les mettre dans un cadre purement français, une manière de les préparer à l'étape suivante qui consiste à leur proposer un support authentique (audio / vidéo). Après une première écoute, nous essayerons de leur poser une série de questions pour savoir à quel point ont-ils pu comprendre le contenu du support. A la suite d'une seconde écoute, nous lancerons un débat sur le thème, tout en les motivant à prendre la parole, afin de créer une interaction orale entre apprenants et enseignant et même entre eux-mêmes.

I. L'analyse par questionnaire

I. L'analyse par questionnaire :

Nous allons présenter deux types de questionnaire :

a) Un questionnaire adressé aux enseignants : se compose de 10 questions. Ce sont des questions fermées et des questions ouvertes.

b) Un questionnaire adressé aux apprenants : se compose de 09 questions ; il contient des questions fermées.

Ces deux questionnaires ont pour but de dévoiler les besoins réels de nos enseignants et apprenants et de certifier les difficultés éprouvées qui représentent un handicap dans l'apprentissage du FLE chez nos apprenants du primaire.

1. Le questionnaire destiné aux enseignants :

Le questionnaire destiné aux enseignants se compose de deux parties : la première partie consiste à préciser le sexe, la situation professionnelle, le nombre d'années dans domaine de l'enseignement et le diplôme obtenu.

La deuxième partie est composée de dix questions, dont six questions fermées, deux questions ouvertes.

Dans les lignes qui vont suivre, nous allons justifier le choix de nos questions :

La question N°1 : vise à connaître les avis des enseignants sur l'intérêt de leurs élèves à s'exprimer en français ;

La question N° 2 : invite les enseignants à faire part de leurs avis sur la capacité de leurs élèves à s'exprimer avec aisance en français

La question N°3 : invite les enseignants à faire part de leurs avis sur la capacité de leurs élèves à participer à une conversation en français

La question N°4 : porte sur l'avis des enseignants sur le volume horaire actuel dédié à l'enseignement de l'oral.

La question N°5 : permet de savoir si les enseignants voient que le programme actuel donne une importance à l'enseignement de l'oral.

La question N°6 : s'intéresse à savoir comment ces enseignants font-t-ils en l'absence d'équipements et de matériels pédagogiques favorables à un bon enseignement de l'oral.

La question N°7 : vise à connaître si les enseignants utilisent des documents authentiques à l'enseignement de l'oral et si oui, lesquels.

La question N°8 : vise à connaître les avis des enseignants sur l'utilité des documents authentiques pour développer les compétences communicatives chez leurs élèves.

La question N°9 : permet de connaître les difficultés qui empêchent l'enseignement de l'oral.

La question N°10 : vise à connaître les recommandations et les conseils de ces enseignants pour rendre leurs élèves capables à intervenir facilement en français.

1.2. La modalité de passation du questionnaire :

Lors de la distribution du questionnaire, nous allons préciser les objectifs visés en matière d'informations désirées et leur qualité. Nous leur demanderons de focaliser leur attention sur les détails de la situation en répondant simplement à des questions (on précise qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses)

2. Le questionnaire destiné aux apprenants :

Concernant ce questionnaire, la première partie sert à identifier le sexe et l'âge des enquêtés. La deuxième partie est composée de neuf questions, toutes les questions sont fermées, accompagnées par des justifications/explications, pour laisser une liberté aux apprenants de s'exprimer et d'expliquer leur avis et la représentation que font sur leurs pratiques en expression orale et huit questions à choix multiples.

Dans ce qui suit, nous allons justifier les choix de nos questions :

La question N°1 : invite les apprenants à répondre s'ils trouvent la langue française facile

La question N°2 : vise à préciser s'ils trouvent le livre scolaire facile ou difficile.

La question N°3 : vise à savoir si les élèves communiquent en français dans leurs maisons.

La question N°4 : sert à identifier le cas psychologique des élèves lorsqu'ils interviennent en français en classe.

La question N°5 : vise à connaître si les apprenants font la traduction dans leurs têtes avant d'intervenir en français.

La question N°6 : vise à connaître si les élèves regardent la télévision en arabe ou en français.

La question N°7 : sert à préciser dans quelle activité trouvent-ils des difficultés.

La question N°8 : vise à connaître si les élèves comprennent lorsqu'il leur enseignant explique.

La question N°9 : sert à connaître si les élèves aiment les activités orales

2.1. La modalité de passation du questionnaire :

Nous allons remettre les questionnaires aux enseignants qui vont les distribuer aux apprenants et les informer qu'il ne s'agit pas d'un examen, ils vont les assister et les guider à fin qu'ils puissent répondre d'une manière simple et précise.

II. Les outils méthodologiques et pédagogiques pour l'amélioration, de la compétence de l'oral

1. le document authentique :

1.1. Qu'est-ce qu'un document authentique ?

Au début, nous essayerons de découvrir la terminologie (document authentique) qu'on utilise aujourd'hui dans le domaine de l'enseignement du français langue étrangère (FLE) et qu'il s'agit d'un document qui, au départ, n'a pas été élaboré à des fins didactiques (BOULTON. A p.5). Toutefois ce type de document devient de plus en plus fréquent dans des activités pédagogiques. C'est tout au moins le point de vue des chercheurs en didactique des langues, qui lui accordent une place importante dans les nouvelles élaborations méthodologiques pour la pratique de la classe. Là-dessus, en 2009, tout un numéro lui a été dédié par l'équipe du CRAPEL dans la revue *Mélanges CRAPEL* N° 31.

La notion de document authentique s'est installée dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des langues et à notre avis, c'est une notion un peu paradoxale, étant donné qu'il s'agit d'un document qui intéresse beaucoup les méthodologues sans pour être autant qu'il soit destiné à l'apprentissage. Selon les nouvelles méthodes d'enseignement, on encourage les activités qui privilégient la concentration à la fois sur l'apprenant, ses centres d'intérêts et sur l'apprentissage tout en favorisant le rôle de l'enseignant en tant que facilitateur ou acteur de la situation pédagogique.

Dans le contexte pédagogique et didactique, un document est un « support sélectionné à des fins d'enseignement et au service de l'activité pédagogique » (Cuq, 2003 : 75). Dès qu'il est présenté par l'enseignant à des apprenants de langue étrangère, tout « message élaboré par des francophones pour des francophones à des fins de communication réelle » (Cuq, 2003, p.29) devient document authentique.

Aujourd'hui, la notion « document authentique » mérite d'être clarifiée et définie. Selon Larousse (2010 édition électronique) qui donne les significations suivantes pour le mot document :

1. Ecrit servant de preuve ou de renseignement : annales, archives, documentation, dossier, matériaux, papier, pièce, information.

2. Ce qui sert de preuve, de témoignage : objets saisis comme documents, enregistrements, films utilisés comme documents.

Toujours dans cette même recherche, nous reprenons le terme authentique (Larousse, 2010 : édition électronique) :

- 1) Qui est attesté, certifié conforme à l'original. Notarié, public, solennel
- 2) Qui est véritablement de l'auteur auquel on l'attribue.
- 3) Qui est vrai, dont l'autorité, la réalité, la vérité ne peut pas être contestée.
- 4) Qui est assuré, avéré, certain, établi, exact, réel
- 5) Qui conforme à son apparence. Vrai, complet, parfait
- 6) Qui exprime une vérité profonde

Selon le dictionnaire étymologique et historique du français, ce mot « documentum » en latin vient du terme « docere » qui veut dire enseigner. Pour le terme authentique nous signalons dans ce dictionnaire son correspondant en latin : « authenticus » et en grec « authentkus ». Il est intéressant de noter qu'étymologiquement le document est lié à l'enseignement. La langue est le résultat de la société, et chaque société possède une langue commune que tous les gens dans cette société l'utilise pour communiquer entre eux.

Du point de vue de Debyser, l'expression semble être pléonastique car tout document est authentique s'il n'est pas faux ; néanmoins la didactique des langues reconnaît comme documents authentiques celui qui n'a pas été créé, à son origine, à des fins pédagogiques (Debyser, 1974).

Ce type de documents peut alors être au service d'une langue et d'une civilisation quelconque ; il est donc susceptible de l'utiliser dans la classe de langues comme support pédagogique qui sert à l'apprentissage d'une langue étrangère.

En résumé, nous pouvons dire que la notion de document authentique répond parfaitement aux besoins de la classe. Une fois que les enseignants agissent sur ces documents en opérant des rajouts ou des suppressions, voire même des transformations à chaque fois que le besoin se fait sentir dans le cadre d'une activité pédagogique d'adaptation, ces documents montrent aux apprenants qu'ils pourraient être confrontés à des problèmes et des difficultés. Le document authentique donne aussi aux apprenantes la motivation à parler, et la volonté de raconter ce qu'ils savent.

1.2. Les différents types de documents authentiques :

Les documents authentiques peuvent se présenter sur des supports divers et être de types différents ; pour donner quelques exemples, nous pouvons citer les textes publicitaires , les chansons , les vidéos , les bandes dessinées , les articles de presse , les petites annonces , les documents touristiques / informatifs , les notices de mode d'emploi , le bulletin météo , les recettes de cuisine , ... etc. Le document authentique écrit, sonore, visuel ou audiovisuel est considéré comme un élément expressif et innovateur dans l'enseignement/apprentissage des langues grâce à la variété et à la richesse d'éléments d'ordre linguistique et aussi d'ordre socioculturel qu'il contient.

Ils se présentent aussi selon des formes variées: « scriptural, oral ou sonore, iconique, télévisuel et électronique » (Cuq, 2003, p.75)., ils peuvent aussi être classés, comme le discours, dans des catégories fonctionnelles : documents authentiques utilisés dans la vie ordinaire (menus de restaurants, recettes de cuisine, guides touristiques, formulaires de réservation, catalogues, dépliants, brochures) et documents authentiques utilisés dans la vie professionnelle (Procès verbal de réunion de travail, note de service, message téléphonique ou électronique professionnel). Cette classification n'est pas extrêmement utile, même pour les documents utilisés couramment dans la vie quotidienne pour pourvoir, à des nécessités ordinaires, un document authentique a un certain degré de spécialisation : le type de support utilisé n'influence pas de manière significative la démarche pédagogique.

1.3. L'utilité de document authentique dans une classe de langue :

Il est nécessaire d'utiliser les documents authentiques dans une classe de langues comme supports pédagogiques qui servent à l'apprentissage d'une langue étrangère pour plusieurs raisons. Parmi ces raisons, nous citons:

- ❖ Motiver l'apprenant : « un apprenant de niveau débutant peut être motivé positivement s'il peut comprendre des échanges réels » (Bérard, 1991 : p. 50).
- ❖ « Pour ne pas limiter les apprenants seulement aux productions en français de leur enseignant » (Delhaye, 2003).
- ❖ Le document authentique met en liaison les textes avec leurs conditions de production et leurs contextes de références « il met en jeu les diverses composantes d'une réelle
- ❖ Compétence de communication » (Assaad, p145) et constitue aussi une fenêtre sur le monde et l'actualité.

- ❖ C'est le meilleur support qui prend en compte la dimension interculturelle. Par exemple, si nous avons un document ou un texte qui parle des maisons de retraite, les apprenants comprennent mieux car selon Geneviève Zarate « l'élève se trouve confronté aux mêmes objets culturels que le natif » (Geneviève, p.76). L'on peut dans ce sillage leur demander par exemple: et chez vous est-ce que vous avez la même chose ?
- ❖ Le document authentique aide l'apprenant à apprendre plus facilement une règle de grammaire sans se rendre compte, En effet, « les théoriciens et les praticiens ont opté pour les documents authentiques parce qu'ils constituent un excellent moyen de découvrir différentes facettes de la communication (psychologiques, linguistiques, socioculturelles...) et parce qu'ils dévoilent la langue telle qu'elle est réellement parlée et telle qu'elle est écrite » (Assaad, p.145)
- ❖ Les documents authentiques permettent aux apprenants d'accéder aux normes langagières et à la langue de l'usage.
- ❖ Le document authentique pallie l'absence de manuels correspondant à la particularité linguistique, notamment dans le cas de l'enseignement de la langue française sur objectifs spécifiques.
- ❖ Le document authentique est nécessaire à d'éventuelles réactualisation des contenus de manuels utilisés « on citera l'inadéquation du niveau de langue, le désintérêt des apprenants pour les sujets traités, l'ethnocentrisme, l'inadaptation des activités, l'étude des contenus et, évidemment, le coût,... » (Lemeunier- Quéré, 2006).
- ❖ Le document authentique est nécessaire à « (...) l'autonomisation de l'apprenant dans son apprentissage, en l'habituant à se livrer avec la moindre assistance possible à des activités de décodage, de repérage, de compréhension sur des documents semblables à ceux auxquels il sera confronté plus tard, hors encadrement scolaire » (Delhaye, 2003).
- ❖ Le document authentique met en lumière une langue française de l'usage. Effectivement, la langue française, comme toutes les langues, possède des règles linguistiques, syntaxiques... et les manuels de FLE les présentent de façon la plus conforme que possible au français standard. Les apprenants sont ainsi confrontés à une langue normée, à un français correct voire même parfois à un niveau de langues ou tenu. Or, le français est aussi utilisé de façon spontanée, non officiel. C'est langue de l'usage authentique en société. Les Francophones peuvent aussi parler en hésitant, en faisant des pauses, en abrégant, en ayant recours à des répétitions inutiles, à des

paraphrases, en faisant usage de différents registres langagiers, mais surtout, en faisant des entorses aux normes grammaticales. Ainsi, et comme dans toutes les langues vivantes parlées dans le monde, le français est une langue qui est loin d'être homogène. Les variétés dont elles sont issues sont bien exposées par les documents authentiques dans les deux formes orale et/ou visuelle. Cette variabilité dont jouit la langue française est appelée à la fois « français véritable/authentique » ou « français de l'usage » en contre-sens au « français de la norme/français standard » que les manuels scolaires tendent toujours à véhiculer. Elle permet à l'apprenant de la langue de comprendre que le natif peut comme lui se tromper, chercher un mot, hésiter et ceci non seulement le rassure pour la suite de son apprentissage mais aussi lui permet d'accéder au langage non formel dont les manuels de langue ne font presque jamais allusion, mais pourtant utilisé par le natif.

2. La fiche pédagogique :

Avant de réaliser la séance d'expression orale avec les apprenants de la 5ème année primaire, nous avons opté pour une fiche pédagogique, contenant des questions en relation avec le document authentique proposé, mais surtout en relation, bien entendu, avec les centres d'intérêts et les lacunes relevés lors de l'analyse des réponses aux questionnaires proposés. Nous allons essayer de définir la fiche pédagogique et justifier le choix des questions posées.

2.1. Choix des questions :

La fiche de la C.O se compose de 4 phases (parties) :

La 1ère partie est la mise en situation (avant l'écoute)

Une ou deux questions servent à capter l'intérêt des élèves. L'enseignant expose des images d'animaux et pose la question suivante :

Observez les images suivantes et dites que représente chacune ?

La découverte (mise en contact avec le document audio visuel):

Après la 1ère écoute l'enseignant pose la question suivante

Où sont les élèves ?

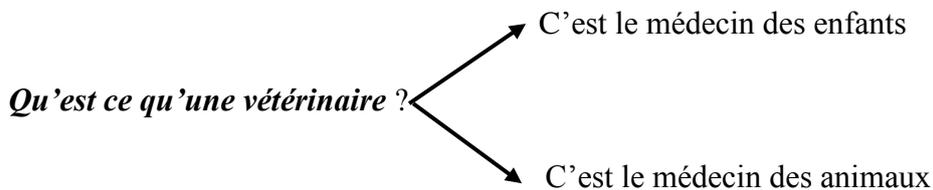
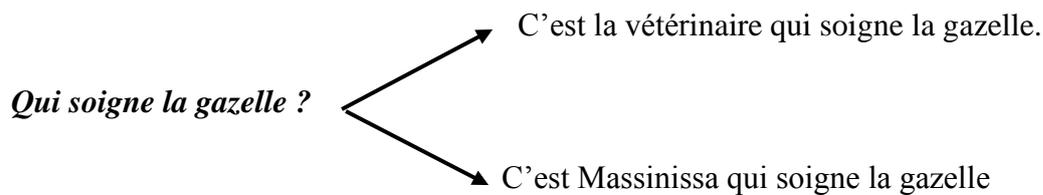
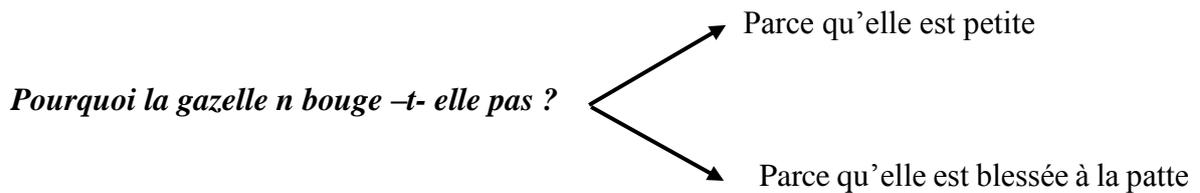
Après la 2ème écoute (l'écoute détaillée) l'enseignant pose une suite de questions pour déduire le sens du message et les informations essentielles :

-Que font les élèves ?

- Comment s'appelle les animaux derrière les barreaux ?

-Comment sont -ils ?

-La 3ème écoute (Écoute détaillée et portée du message) : cette partie contient une liste de questions fermé à choix multiples pour faciliter la compréhension du document .



Après l'écoute (reformulation personnelle) :

Pour contrôler la compréhension du document l'enseignant propose une série de question (vrai/faux)

- Ce sont des animaux domestiques. →faux

- Ce sont de beaux animaux. → Vrai

- Ces animaux n'ont pas de jolies cornes. → Faux

- Ces animaux ont de grandes pattes. →faux

2- choix de questions :

La fiche de la séance d'expression orale se compose de 4 parties

-L'éveil de l'intérêt

- la pré-activité

- l'activité

-La post-activité

L'éveil de l'intérêt

La 1ere partie c'est l'éveil de l'intérêt. L'enseignant pose des questions pour mettre les élèves en situation.

Connaissez-vous des animaux sauvages qui vivent dans le désert ?

Que connaissez-vous sur la gazelle ?

La pré-activité (oral guidé) :

Dans cette activité, l'enseignant pose une série de questions ouvertes pour donner aux élèves un itinéraire. A partir de repenses obtenues ils construisent du sens.

Comment sont les gazelles ?

Comment sont leurs cornes et leurs pattes ?

Sont-elles des animaux sauvages ou domestiques ?

Remarque : Dans le reste de la séance, il n'y a plus de questions.

2.3. La grille d'évaluation et d'analyse :

La grille d'évaluation est un document de réflexion qui permet de tirer les avantages et les inconvénients lors de la pratique en classe afin de l'améliorer et la rendre plus facile, nous adoptons cette grille d'analyse en s'inspirant des travaux d'ASTOLFI à propos de la typologie d'erreurs des élèves. Selon lui :

« L'évaluation reste avant tout bienveillante. L'erreur, c'est un outil pour apprendre. On essaie de faire comprendre à l'élève qu'il n'est pas jugé sur ses erreurs, mais sur ses

progrès. L'objectif est qu'il comprenne qu'il a le droit de ne pas apprendre au même rythme qu'un autre, les élèves indiquent avoir 'moins peur' de se tromper, 'prendre goût' au fait de participer et de poser des questions, et 'mieux se connaître' eux-mêmes » (Astolfi. 2011).

III. Conclusion du deuxième chapitre :

Dans ce chapitre, nous avons présenté les deux questionnaires destinés aux enseignants et aux élèves, nous avons aussi présenté les outils méthodologiques et pédagogiques utilisés qui peuvent servir à améliorer la compétence de l'oral où on a défini aux documents authentiques et leurs différents types tout en insistant sur leur utilité dans une classe de cinquième année primaire, nous avons ensuite précisé les éléments importants que comporte une fiche pédagogique.

Troisième chapitre :

Cadrage pratique

Cadre pratique :

Vu la conjoncture actuelle nous n'avons pas pu mener à terme notre recherche et dans ce chapitre nous allons essayer de vérifier sur terrain tout ce qui a été cité dans les deux chapitres théorique et méthodologique précédent et à travers les questionnaires destinés aux enseignants, ainsi qu'aux apprenants et cela, afin de mieux connaître les difficultés qu'ils rencontrent tous les deux lors des séances de l'oral. La vérification des hypothèses formulées et des propos cités dans le chapitre théorique se fondera sur une séance réalisée en classe avec une projection d'un document audiovisuel.

Conclusion générale

Conclusion générale :

La maîtrise des langues étrangères permet de s'ouvrir sur le monde et de connaître différentes cultures et civilisations. Cependant, et afin de réaliser une communication et passer clairement son message il est utile d'avoir la compétence d'expression orale qui reste le souci des apprenants qui rêvent de parler couramment les langues étrangères et de ne pas être distingués des locuteurs natifs ce qui n'est d'ailleurs pas facile, puisqu'ils vont se retrouver face à des obstacles qui les dissuaderont de leur intention.

Dans notre travail, nous avons réparti le travail en deux grands chapitres. Premier chapitre réservé au cadre théorique où nous avons essayé d'éclaircir certains concepts clés : qu'est-ce que l'oral et ses caractéristiques ? Quelle est la différence entre l'expression et la production orale ? Quel est le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie ? Comment évaluer l'expression orale ? Etc., nous avons choisi d'examiner toutes ces conceptions sous l'angle de l'approche communicative. Ensuite, à cause de la crise sanitaire actuelle nous n'avons pas pu mener à terme notre recherche.

Enfin nous estimons que cette expérience nous a été très utile, elle nous a permis d'enrichir nos connaissances et nous espérons que l'épidémie disparaîtra et que la vie reviendra à la normale.

Bibliographie :

➤ Ouvrages et articles :

- 1. Astolfi J-P :** « L'erreur, Un outil pour enseigner » ESF 2011. 117p
- 2. Bérard E :** « L'approche communicative - Théorie et pratiques », CLE International 1992. 126p.
- 3. Bruno O :** « Communiquer pour enseigner » Hachette .Paris 1992. 287p
- 4. Cornaire C et Germain C :** « La compréhension orale » CLE International; Janvier 1998. 220p
- 5. Cuq. J-P :** « dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde ». CLE International. Paris .2003 . 303p.
- 6. Cuq J-P et Gruca I :** « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde ». PUG. 2002. 454p.
- 7. DEBYSER, F :** « Simulation et réalité dans l'enseignement des langues vivantes. Le français dans le monde » n° 104, avril-août 1974
- 8. Delhaye O In :** La revue mensuelle de la Panhellenic Federation of Language School Owners (PALSO) en décembre 2011
- 9. Garcia-Debanc CL :** « Evaluer l'oral ». IUFM de Toulouse INRP. 1999. 212 p
- 10. Geneviève Z :** « Enseigner une culture étrangère » Paris, Hachette 1986, 160p.
- 11. Halté J-F et Rispaïl M :** « L'oral dans la classe » Le Harmattan. 2005. 297 p
- 12. La fontaine L :** « La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire » 2005, In Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, volume 8, Numéro 1, 2005, p. 95–109
- 13. Moirand S :** « Enseigner à communiquer en langue étrangère ». Hachette .Paris 1982. 188p
- 14. Revue :** « Le français dans le monde », Novembre - décembre 2003, N330, Ed. CLE International

15.Riegel M et Pellat J-C : « Grammaire méthodique du français ». PUF. Paris.2009.646p

16.Sebaa R: « L'Algérie et la langue française ou l'altérité en partage » Publibook 1970 – 106p

17.Tagliante Ch : « La classe de langue » CLE INTERNATIONAL .Paris . 2006, 191p.

➤ **Dictionnaires consultés :**

1. Dictionnaire électronique le grand Robert 2005 version 2.0.
2. Dictionnaire étymologique et historique du français– Larousse 2011.
3. Larousse (2010 édition électronique).
4. Le Petit Larousse illustré 2002.

➤ **Thèses de mémoires :**

1. Assaad M 2005 : « Le rôle culturel de la publicité dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère » thèse de doctorat dirigée par Blanchet Ph., Université Rennes II – Haute Bretagne.

2. Aliouat F-Z : « Rapport de stage sur l'enseignement/apprentissage du FLE à l'école Al-Nahdha d'Abu Dhabi » Paris Sorbonne-Abu Dhabi - Master 2 français langue appliquée (aire culturelle arabophone) 2011

3. CHTATHA H : « Le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives orales : cas des étudiants de première année licence de français » mémoire magister. 2007/2008

4. Trendel. Em : « Projet interculturel a l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale ». Université de la Réunion .2008. 346 p

➤ **Sitographies :**

1. DUCROT-SYLLA : Jean-Michel. L'enseignement de la compréhension orale ; objectif, supports démarches, page visitée le:16/02/2017<http://www.edufle.net/LEnseignement-de-la-comprehension>.

2. Décrire les principaux monuments de Paris (vidéo); page visitée le 25/03/2017disponible sur internet : [:https://www.youtube.com/watch?v=9FbPvmsivL8](https://www.youtube.com/watch?v=9FbPvmsivL8)

Annexes

1. Questionnaire adressé aux enseignants :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Djilali Bounama – Khemis Miliana

Faculté des lettres et des langues

Département des langues étrangères

Filière de français

Master 2 : Didactique DE FLE

Questionnaire d'enquête

« Les difficultés de l'expression orale chez les élèves de 5AP, Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage ».

Nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Sexe : Masculin Féminin

Situation professionnelle : Titulaire Stagiaire Vacataire

Nombre d'années d'enseignement du français : ans.

Diplôme :

10. Pensez-vous que les apprenants s'intéressent à s'exprimer en français ?

Oui Non

11. Est-ce que vos apprenants peuvent s'exprimer facilement en français ?

Oui Non

12. Est-ce que vos apprenants peuvent participer à une conversation en français ?

Oui Non

Si non, justifiez pourquoi ?

.....
.....

.....
13. Pensez-vous que le volume horaire dédié à l'enseignement de l'oral est suffisant ?

 Oui Non

14. Est-ce que le programme donne une importance à l'enseignement de l'oral ?

 Oui Non

Si oui, justifiez comment ?

.....
.....
.....

15. En l'absence d'équipements et de matériels pédagogiques favorables à un bon enseignement de l'oral, comment le faites-vous ?

.....
.....
.....

16. Est-ce que vous utilisez des documents authentiques à l'enseignement de l'oral ?

 Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....

17. Pensez-vous que l'usage des documents authentiques peut aider au développement des compétences communicatives chez les apprenants ?

 Oui Non

Si oui, comment ?

.....

.....
18. Citez-nous, quelques difficultés qui empêchent l'enseignement de l'oral ?

.....
.....
.....

19. Proposez quelques conseils pour rendre les apprenants capables à s'exprimer et/ou saisir le sens d'un discours facilement en FLE :

.....
.....
.....
.....

NB : Toutes les questions sont en relation avec les apprenants de la 5^{ème} année secondaire.

FLE : Français langue étrangère

Merci pour votre précieuse contribution

2. Questionnaire pour les apprenants

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Djilali Bounama – Khemis Miliana

Faculté des lettres et des langues

Département des langues étrangères

Filière de français

Master 2 : Didactique DE FLE

Questionnaire d'enquête

« Les difficultés de l'expression orale chez les élèves de 5AP, Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage ».

Sexe :

Féminin

Masculin

âge :.....

1-trouvez- vous le français une langue facile ?

Oui

Non

2-Est –ce que le livre de français vous paraissez facile ou difficile ?

Facile

Difficile

3-parlez-vous la langue française à la maison ?

Oui

Non

4-dans une situation de communication en classe, êtes-vous :

A l'aise

Gêné

Bloqué

5-Avant d'intervenir oralement en français faites- vous (dans vos tête) la traduction arabe /français ?

Oui

Non

6-Regardez-vous la télévision en :

Arabe

Français

7- vos difficultés à l'orale c'est à niveau de :

Grammaire

Conjugaison

Lexique

8-Arrivez –vous à comprendre quand votre enseignant (e) parle ?

Oui

Non

9-Aimez-vous les activités de la production orale ?

Oui

Non